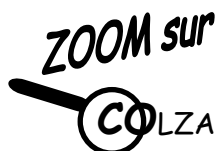


Info.pl@ine

N°200 – 06 Février 2008 – 2 pages



Sortez vos cuvettes !

AGRO-METEO

Pluviométrie du 1^{er} au 31 janvier 2008 (mm) :

Normale	Campagne 2006 - 2007			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
55,1	39,6	53,8	53,6	64,8

Températures du 1^{er} au 31 janvier 2008 (°C) :

	Normale	Campagne 2006 - 2007			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
mini	0,8	2,6	3,1	2,9	3,8
Maxi	6,1	8,6	9,0	8,5	8,9

source : Météo-France

Janvier 2008 se termine sous la pluie. En janvier, les précipitations sont de l'ordre d'une cinquantaine de mm sauf à Crécy, ou Nangis où l'on atteint 65 mm ; tandis que le sud du département a reçu péniblement 39,6 mm à Egreville.

L'année commence avec des températures douces au-delà des normales de 2 à 3°C. Les quelques gelées ont eu lieu les premiers jours de janvier puis sur la dernière décade mais elles ne dépassent pas localement -4 à -5°C à la Brosse-Montceaux.

Ce début février apporte une quantité d'eau conséquente puisque l'on a au 5 février des cumuls qui varient entre 26 mm (Torcy) et 63 mm (La Brosse-Montceaux).

ACTUALITES CULTURES

COLZA

✓ Charançons de la tige

Après l'apparition du ravageur au sud de la Loire, il est urgent de sortir les cuvettes jaunes si ce n'est déjà fait !

Le temps perturbé et venteux de ces derniers jours n'est pas favorable au ravageur mais Météo-France annonce des journées ensoleillées avec plus de 10°C sur cette fin de semaine créant ainsi des conditions potentiellement favorables. De plus, nous sommes bien dans la période de sensibilité qui se situe de la reprise de végétation au stade boutons séparés. Ce ravageur peut être très nuisible d'autant plus que depuis quelques années les températures ont tendance à remonter très tôt en sortie d'hiver. Les femelles pondent sur les tiges provoquant leur déformation ou leur éclatement.

➤ En général un traitement est à faire dans les 8 jours qui suivent les 1^{ères} captures. Le même raisonnement est à tenir pour les petits colzas qui ont été maintenus en place afin de leur laisser un maximum de chances pour la suite.

Lors de vos observations, attention de pas les confondre ! (Source : INRA)



Charançon de la tige du colza (Taille : 3 à 4 mm)



Charançon de la tige du chou (Taille : 2 à 3,5 mm)

CEREALES

✓ Soufre

La pluviométrie cumulée depuis octobre est proche de la normale (relevés de Melun).

Prévoir un apport systématique de soufre, 40 unités (en SO₃) sur les sols filtrants et superficiels où le risque de carence est élevé, et dans les sols où le risque est moyen (liste ci-après) prévoir un apport de 20 à 30 unités (en SO₃).

Dans les autres types de sols où les risques de carence sont plus faibles :

- s'il y a eu un apport de soufre sur la culture précédente (ex sur colza) : pas d'apport cette année.
- dans les autres cas : apporter 20 unités (en SO₃).

Risque de carence élevé	Risque de carence moyen	Risque de carence faible
Argilo calcaires et limons- calcaires peu profonds, Sables, Argiles sableuses superficielles, Limons battants peu profonds.	Limons battants profonds à semi profonds (80 cm), Limons et Argiles engorgés, Argilo calcaires et limons calcaires profonds à semi profonds, Sables argileux semi profonds.	Limons francs, Limons-argileux profonds à semi-profonds, Argiles limoneuses semi-profondes, Argiles sableuses semi-profondes.
Apport : 40 unités (SO ₃)	Apport : 20 à 30 unités (SO ₃)	Si un apport en 2007 : pas d'apport Autres cas : 20 unités (SO ₃)

Source : classification des sols de Seine-et-Marne CA 77, ARVALIS.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RETRAIT DES AUTORISATIONS DE MISE SUR LE MARCHÉ

Le Ministre de l'Agriculture a ordonné le retrait des autorisations de mises sur le marché (AMM) des préparations phytosanitaires contenant les 30 substances "considérées comme les plus préoccupantes".

Ce retrait est la première mesure du plan Ecophyto 2018 qui comprend deux volets :

- le premier concerne "le retrait du marché dans les meilleurs délais des produits contenant les 53 substances actives les plus préoccupantes, dont 30 avant la fin 2008", selon le communiqué,
- la deuxième étape concerne l'élaboration d'un plan de réduction de 50% de l'usage des pesticides, si possible dans un délai de dix ans, conformément aux conclusions du Grenelle de l'Environnement.

Les préparations avec ces 30 substances ne seront plus autorisées à la **distribution quel que soit l'usage** à compter du **30 avril 2008** et à l'**utilisation** par les agriculteurs à compter du **31 décembre 2008**.

Alachlore, Aldicarbe, Azinphos-Methyl, Azocyclotin,
Cadusaphos, **Carbendazime***, Carbofuran, Chlorfenvinphos, Coumafène,
Dichlorvos, **Dinocap***, Diuron,
Endosulfan,
Fenbutatin Oxyde, Fenpropathrine, Fenthion, Fenarimol, Fluquinconazole,
Méthamidophos, Méthidathion, Méthomyl, **Molinate***,
Oxydéméton-Méthyl,
Paraquat, Parathion-Methyl, Procymidone,
Terbufos, Tolyfluanide, Trifluraline,
Vinchlozoline.

(*) distribution jusqu'au 31/12/08, utilisation jusqu'au 31/12/09.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
Toutes rediffusion et reproduction interdites